

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(19\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Charles Dietz-Monnin, 26 février 1878](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Charles Dietz-Monnin, 26 février 1878

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[26 février 1878](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Dietz-Monnin, Charles \(1826-1896\)](#)

Lieu de destinationChamp de Mars, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

RésuméSur l'emplacement alloué aux Fonderies et manufactures Godin-Lemaire dans l'Exposition universelle de 1878. Godin fait une réclamation relative à un changement d'emplacement. Il indique à Dietz-Monnin qu'il s'est rendu récemment au Champ de mars pour s'en entretenir avec lui.

SupportLa signature n'apparaît pas sur la copie de la lettre.

### Mots-clés

[Expositions](#)

Événements cités[Exposition internationale \(1er mai-31 octobre 1878, Paris\)](#)

Lieux cités[Champ de Mars, Paris](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)

Collation2 p. (153r, 154r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

Paris le 26 février 98

Monsieur et Ancien Collègue,

Je m'adresse personnellement à vous pour savoir enfin si j'ai eu le moyen de pouvoir exposer.

Depuis plusieurs mois, je sollicitais le tracé de l'emplacement définitif qui devait m'être alloué à l'Exposition dans la classe N° 94. Il y a plus de deux mois je suis allé à Paris afin de voir les plans d'installation, on m'a montré l'emplacement qui m'était destiné, comprenant l'extrémité d'un carré entre deux passages, ayant 2 mètres de largeur sur environ 9 mètres de longueur. J'ai pris mes mesures en conséquence.

Aujourd'hui on m'a annoncé que l'emplacement qui m'est alloué possède 4<sup>m</sup> 50 de façade sur 4<sup>m</sup> de profondeur entre deux passages; de sorte que je me trouve avoir 9 mètres seulement de façade sur deux côtés différents, avec 4<sup>m</sup> de profondeur.

Quoiqu'il soit difficile d'exprimer mes appareils de chauffage dans un carré de 4 mètres de façade, cela néanmoins m'a été possible.

Mr. Dietz-Konning Directeur de la Section Française.

si l'on m'avait laissé le bout du carré, comme  
je l'avais précédemment; mais on l'a donné  
à un autre, de sorte que ce dernier a 6 mètres  
de façade pour environ 4<sup>m</sup> carrés, quand  
au contraire je n'ai, pour 16 mètres carrés,  
que 9<sup>m</sup> de façade! Et pourtant j'ai été  
payé mon emplacement sur le vu des  
plans qu'on m'avait soumis.

J'ai donc l'espoir, Monsieur, que  
vous voudrez bien faire redresser cette avance  
d'équité dans la répartition, afin que je sois  
en mesure de procéder à mon installation.

Je suis allé dernièrement au champ  
de Mars espérant vous y rencontrer, j'ai  
eu le regret de ne pouvoir sous-entendre de  
ces embarras.

Soyez, je vous prie, assez bon pour  
me donner une prochaine solution.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur  
et ancien collègue, l'assurance de mes  
sentiments dévoués.